



**HAL**  
open science

## L'un- et le multiple: la préfixation négative en anglais contemporain

Stéphanie Béligon

► **To cite this version:**

Stéphanie Béligon. L'un- et le multiple: la préfixation négative en anglais contemporain. *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 2014, Interface Sémantique/Morphologie, 35-36, pp.163-177. 10.4000/rsp.1592 . hal-01349887

**HAL Id: hal-01349887**

**<https://hal.science/hal-01349887>**

Submitted on 18 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L'un- et le multiple : la préfixation négative en anglais contemporain

*How many un-(s) ? Negative prefixation in contemporary English*

**Stéphanie BELIGON**

---



### **Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/rsp/1592>

DOI : [10.4000/rsp.1592](https://doi.org/10.4000/rsp.1592)

ISSN : 2610-4377

### **Éditeur**

Presses universitaires d'Orléans

### **Édition imprimée**

Date de publication : 1 mars 2015

Pagination : 163-177

ISSN : 1285-4093

### **Référence électronique**

Stéphanie BELIGON, « L'un- et le multiple : la préfixation négative en anglais contemporain », *Revue de Sémantique et Pragmatique* [En ligne], 35-36 | 2015, mis en ligne le 01 mars 2016, consulté le 09 mai 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rsp/1592> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rsp.1592>

---

## **L'UN- ET LE MULTIPLE : LA PRÉFIXATION NÉGATIVE EN ANGLAIS CONTEMPORAIN**

Stéphanie BELIGON

*Université Paris-Est Marne-la-Vallée (LISAA, EA 4120 - GL)*

Le préfixe *un-* est, en anglais contemporain, protéiforme. Il est très courant et encore productif aujourd'hui. Il n'en reste pas moins énigmatique ; en effet, il ne semble pas avoir un sens unique et n'est pas compatible avec toutes les bases. Nous nous intéresserons dans cette contribution aux adjectifs et surtout aux verbes préfixés par *un-* et plus précisément à ce qui fait son unicité au-delà de ses multiples facettes dans les divers emplois que nous examinerons.<sup>1</sup> Nous tenterons de répondre aux questions suivantes : quels sont ses différents sens ? Comment sont-ils reliés ? A quelles conditions le préfixe apparaît-il et dans quels cas ? D'autres préfixes paraissent proches de lui sémantiquement, en particulier *de-* et *dis-* : en quoi *un-* s'en différencie-t-il ?

Pour ce faire, nous examinerons d'abord les types de lexèmes formés parmi les adjectifs et les verbes. Dans un deuxième temps, nous examinerons les conditions d'apparition du préfixe avec les verbes ; enfin, nous comparerons les préfixes *un-*, *de-* et *dis-*.

### **1. TYPES DE LEXÈMES FORMÉS**

Notons que c'est le rapport entre le lexème préfixé par *un-* et la base de ce lexème qui permet de déterminer le sens ou la valeur du préfixe.

---

<sup>1</sup> *Un-* forme également des noms, mais ceux-ci semblent, dans la grande majorité des cas, être dérivés d'adjectifs, c'est pourquoi nous n'en tiendrons pas compte dans cette contribution.

### 1.1. SES SENS

Pour ce qui est des adjectifs, le préfixe permet de former des contradictoires et des contraires. Selon Cruse (1986, 198)<sup>2</sup>,

The essence of a pair of complementaries is that between them they exhaustively divide some conceptual domain into mutually exclusive compartments, so that what does not fall into one of the compartments must necessarily fall into the other. There is no ‘no-man’s-land’, no neutral ground, no possibility of a third term lying between them.

Les exemples cités par Cruse sont ceux de *true/false*, *dead/alive* ou encore *open/shut* et un exemple de contradictoire avec le préfixe *un-* pourrait être *unexpected* dans la mesure où, en simplifiant quelque peu, on peut avancer l’hypothèse que *expected* peut se paraphraser par « not expected ».

Les contraires ne présentent pas de telles caractéristiques, ils ne recouvrent pas l’ensemble d’un domaine notionnel, mais en représentent les pôles opposés : c’est le cas, par exemple, de *happy* et *unhappy* : on peut n’être ni l’un ni l’autre et se trouver dans un état intermédiaire.<sup>3</sup>

Pour ce qui est des verbes, le tableau est un peu plus complexe. *Un-* forme des verbes classés comme réversatifs, privatifs et ablatifs. Horn (1988), entre autres, évoque également un emploi redondant de *un-*.

Dans le cas des verbes réversatifs, l’état initial dans lequel se trouve ce que désigne l’objet du verbe n’a plus cours : à l’issue du procès réversatif, cet état initial a cessé. On peut schématiser de la façon suivante le procès *unbutton a jacket* ou *unban a party* :

État initial		État final
<i>the jacket is buttoned</i>	→	<i>the jacket isn’t buttoned any more.</i>
<i>the party is banned</i>	→	<i>the party is no longer banned.</i>

Notons qu’aucune action préalable n’est nécessaire pour que l’on puisse parler

<sup>2</sup> Cruse a recours au terme de « complementary », nous utilisons celui de « contradictoire ».

<sup>3</sup> Apothéloz (1993, 43) fait la remarque suivante, au sujet des adjectifs préfixés par *in-* : « on s’aperçoit que certains d’entre eux ont lexicalisé un sens reçu, de fait, comme positif et même « superlatif » (Gaatone 1971). Ainsi, par exemple :

– *innombrable* est reçu comme signifiant « extrêmement nombreux » plutôt que « qu’on ne peut pas (dé)nombrer » ;

– *inqualifiable* est reçu comme signifiant quelque chose comme « d’une extrême bassesse ou indignité » plutôt que « qu’on ne peut pas qualifier » ;

– *inappréciable* est reçu comme signifiant « extrêmement précieux » plutôt que « qu’on ne peut pas apprécier », etc. »

Il en va de même en anglais avec *un-* dans le cas d’adjectifs comme *unalloyed*, *unappreciated*, *unheard-of*, *unmatched*, *unprecedented*, etc. Sur le préfixe *in-* en français, voir également Anscombe (1994).

de verbes réversatifs : pour que soit réalisable le procès *unfold*, il n'y a nul besoin que *fold* ait été actualisé au préalable (des énoncés tels que *He unfold a map* et *The story unfolded before our eyes* s'opposent de ce point de vue).

Les verbes privatifs ont, quant à eux, une base qui renvoie à un élément étroitement lié à l'objet (ou éventuellement au sujet) et qui, à l'issue du procès dit par le verbe en *un-*, lui est ôté. Selon Cohen (1980, 132), « [t]he unmarked form in pairs related by the notion of privativity is not a verb denoting an action, but a noun denoting something that is owned by the object or closely associated with it. ». C'est le cas du procès *unveil a memorial*.

On peut le représenter de la façon suivante :

État initial	→	État final
there is a veil covering the memorial		there is no veil covering the memorial

Enfin, les ablatifs dénotent un changement de lieu (ou de contenant) et la base correspond au lieu initial dans lequel se trouve le sujet ou l'objet et qu'il quitte à l'issue du procès. Toujours selon Colen (1980, 132),

[t]he semantic relation of ablativity is established between an unmarked form which is a noun denoting a place or some kind of container and a marked form which is a verb and denotes the removal of the object from that place or container.

Citons *unmold a cake*, que l'on peut représenter comme suit :

État initial	→	État final
The cake in the mold		The cake isn't in the mold any more

Les verbes *unearth*, *unseat* ou encore *unplug* constituent d'autres exemples de réversatifs.

Enfin, dans le cas des emplois redondants de *un-*, le verbe préfixé semble avoir le même sens que la base sur laquelle il est formé, ainsi que l'explique Horn (1988, 215) : « the resultant un-verb can only be understood with pleonastic reversal, as equivalent to its base (where *unV = V*). » Les exemples cités par l'auteur sont ceux de *unbare*, *unloose(n)*, *undecipher*, *unrid*, *unstrip*, *unempty*, *unrip*, *unthaw*, qui sont souvent archaïques, ainsi que *unloose* et *unravel*.

## 1.2. UNITÉ DE SES DIFFÉRENTS SENS ET REMISE EN QUESTION DE CETTE CATÉGORISATION

Si cette catégorisation est utile à l'analyse, on peut s'interroger sur ses bases purement linguistiques : tout d'abord, l'appartenance d'un verbe à une catégorie plutôt qu'à une autre est parfois contestable. Par ailleurs, ces catégories présentent une forte unité.

Les explication de Colen (1980, 130) à ce sujet sont éclairantes. Selon elle, un verbe tel que *unsheathe* peut être analysé comme un réversatif, privatif ou ablatif :

unsheathe a sword: undo the state resulting from the act of sheathing the sword (reversive)

take the sword out of its sheath (ablative)

take the sheath off the sword (privative)

Le même verbe, selon l'analyse que l'on en fait, peut être considéré comme relevant des trois catégories, ce qui remet en question le bien-fondé de cette catégorisation puisqu'il semble, en fonction du contexte, pouvoir se couler dans des significations différentes.

Muller (1990, 183) fait une analyse semblable au sujet du préfixe *dé(s)-* en français :

*dessaler* peut s'appliquer à un aliment, qui a été salé auparavant (donc *dessaler* serait l'opération inverse de *saler*), ou s'appliquer à un corps ne supposant aucun salage préalable (*dessaler l'eau de mer*), ce qui supposerait une analyse sur la base nominale (*enlever le sel*).

Dans le premier cas, il s'agirait d'un réversatif, dans le second d'un privatif. Or « [u]ne telle dichotomie a quelque chose de contre-intuitif » (*ibid.*). Amiot (2008,12) note que :

*déboiser* peut avoir été construit sur le verbe *boiser* (boiser un terrain, état résultatif : le terrain est boisé) ou sur le nom *bois* (le terrain a des bois). Le seul critère qui pourrait permettre de choisir entre les deux dérivations est la distinction entre état naturel et état acquis (= résultat d'un procès). Or il n'est pas sûr que ce type de considération soit pris en compte dans le processus de dérivation.

Ces analyses suggèrent que les réversatifs, privatifs et ablatifs entretiennent à l'égard de la base des relations assez semblables : l'état initial exprimé par la base verbale cesse à l'issue du procès dit par le verbe en *un-*, que cet état puisse être formulé à l'aide d'un participe passé (réversatifs), par un nom désignant un élément étroitement associé au sujet ou l'objet (privatif), ou qu'il s'agisse d'un lieu (ablatif). Ces trois types de verbes seraient donc en dernier ressort tous des réversatifs, les privatifs et les ablatifs étant des sous-catégories particulières de réversatifs. Soit *B* la base renvoyant à l'état initial de *O* et *unB* les procès désignés par les verbes préfixés, la réalisation de *B* peut se schématiser de la façon suivante (*B* étant un lieu dans le cas des ablatifs, un élément en contact étroit avec *O* avec les privatifs ou un état dit par un participe passé dans le cas des privatifs) :

Situation initiale	→	Situation finale
O est dans un état <i>X</i>		O se trouve dans l'état <i>unX</i>

Quant aux usages redondants de *un-*, nous en reparlerons en 2. et examinerons alors leurs liens avec les autres emplois du préfixe.

Après avoir défini les sens du préfixe, nous étudions maintenant ses conditions d'apparition.

## 2. CONDITIONS D'APPARITION DU PRÉFIXE

Comme nous le verrons, *un-* ne se caractérise pas seulement par son sens, mais aussi par les bases qu'il sélectionne pour former un lexème antonyme à sa base. Nous nous concentrerons ici sur les verbes.

Tout d'abord, il est marquant qu'avec les verbes, *un-* n'est pas prototypiquement un préfixe négatif servant à former des contradictoires et des contraires, ainsi qu'en témoignent les types de procès dont relèvent les verbes préfixés.

### 2.1. TYPES DE PROCÈS

Dans la mesure où *un-* marque le passage d'un état à un autre (qui est la négation de l'état initial dans lequel se trouve le référent du sujet ou de l'objet du verbe) il forme des verbes téliques et dynamiques renvoyant à un changement d'état et qui, quand ils ont des bases verbales, prennent pour base des lexèmes qui présentent les mêmes caractéristiques. C'est pourquoi, selon Horn (1988), *unbend*, *uncoil*, *uncurl*, *undress*, *unfold*, *unravel* and *unwind* sont attestés, alors que *\*uneat*, *\*ungo*, *\*unplay*, *\*unsmoke*, *\*unsnore*, *\*unswim* ou encore *\*unwalk* paraissent plus hétérodoxes. Les premiers ont pour base des verbes d'action et les seconds des verbes d'activité, c'est pourquoi ceux-ci sont exclus de la préfixation par *un-*. Alors que *un-* a eu, historiquement, le sens d'une négation y compris dans le domaine verbal, ce n'est maintenant plus le cas et le verbe *untrusten* a été supplanté par *distrust*.

Les rares verbes formés à partir de verbe non-téliques sont des verbes téliques, comme en atteste le célèbre exemple de *unlove* ou celui de *unknow* (dont l'usage est toutefois quelque peu déviant). Comme le rappelle Horn (1988), Jane Eyre déclare : « I have told you... that I had learnt to love Mr. Rochester: I could not unlove him now. » *Unlove* désigne bien un procès télique et peut être paraphrasé par « to come to {not/no longer} love », selon Horn.

De même, dans l'exemple suivant, également cité par Horn (1988), *unknow* peut être traduit par « désapprendre », c'est-à-dire « passer de l'état de connaissance à celui de non-connaissance », et non « ne pas savoir » :

There is no possibility ... of the mind **unknowing** anything it has come to know.  
(Paine, 1782)

### 2.2. DES SIGNIFICATIONS PRIVILÉGIÉES PAR UN-B

Par ailleurs, on remarque que certaines significations verbales sont apparemment privilégiées par le préfixe et qu'il est possible de dégager des types sémantiques assez clairs parmi les verbes formés par *un-*. C'est ce que note Whorf (1956, 70), qui observe l'existence de « cryptotypes » :

A covert linguistic class may not deal with any grand dichotomy of objects, it may have no overt mark other than certain distinctive “reactances” with certain overtly marked forms. It is then what I call a CRYPTOTYPE. It is a submerged, subtle, and elusive meaning, corresponding to no actual word, yet shown by linguistic analysis to be functionally important in the grammar.

Selon lui, *un-* est lié à un cryptotype :

Another English cryptotype is that of the transitive verbs of a covering, enclosing, and surface-attaching meaning, the reactance of which is that UN- may be prefixed to denote the opposite. Hence we say ‘uncover, uncoil, undress, unfasten, unfold, unlock, unroll untangle, untie, unwind,’ but not ‘unbreak, undry, unhang, unheat, unlift, unmelt, unopen, unpress, unspill.’

Les verbes formés par *un-* tendraient, selon Whorf, à prendre des bases verbales renvoyant à des procès centripètes (« enclosing », « attaching ») pour former des verbes renvoyant à des procès centrifuges.

Il en résulte que *un-* ne forme pas des réversatifs à partir de toute base et en dehors de certains types sémantiques. C’est ce qu’expose Whorf (1956) dans la citation suivante :

If *flimmick* means, let us say, ‘tie a tin can to,’ then it falls into the cryptotype and I can say, e.g., ‘he unflimmicked the dog.’ But if it means ‘to take apart,’ there will be no tendency for anyone to make a form *unflimmick* meaning ‘put together’; e.g. ‘he unflimmicked the set of radio parts.’ Such a form will appear strange and unacceptable.

Cruse (1979, 963) fait la même remarque au sujet de *dress* et *undress*, par opposition à *strip* et *unstrip* :

Consider, for example, *strip/unstrip*, as alternatives to *dress/undress*. There is something highly unnatural about *unstrip*, especially if it is to mean “dress”: curiously, it seems more viable as a synonym of *strip* than as its reverse.

On peut formuler quelques hypothèses pour rendre compte du comportement de *un-* : selon Cruse (1986) ou Horn (2002, 19), l’apparition de *un-* est régie par un principe d’entropie. Les verbes préfixés par *un-* conduiraient d’un état organisé, structuré, à un état moins organisé.

### 2.3. CAS DU PRÉFIXE DÉ(S)- EN FRANÇAIS

Muller (1990) aboutit à des conclusions similaires au sujet du préfixe *dé(s)-* en français, qu’il affine. *Dé(s)-* serait lié à une « rupture de liens ». C’est ainsi que l’auteur (1990, 175) rend compte de la possibilité de former le verbe *déclouer*, par exemple, en comparant les procès *clouer* et *déclouer* :

Dans un des deux cas, le lien introduit par Nva<sup>4</sup> est reflété concrètement par la perception qu’on a de la situation. Dans l’autre cas, à l’inverse, le « lien » introduit

---

<sup>4</sup> « Nva » renvoie ici au nom verbal « abstrait » désignant le résultat de l’opération dénotée par le verbe V, tel que le « clouage » pour le verbe *clouer*.)



par le procès n'est pas perçu tel quel. Ainsi, *le clouage de la planche au mur* est perçu comme la description adéquate de la relation nouvelle, résultative, entre la planche et le mur. Au contraire, *le déclouage de la planche du mur*, correspond à la perception d'une rupture de relation concrète antérieure, donc inexistante quand on l'affirme.

Toujours selon Muller (1990, 175), cette caractéristique de la productivité du préfixe est due à ce que « la langue exploite ces différences de perception pour décrire comme basique le procès reflétant un lien concret entre les actants, et comme dérivé le procès ne reflétant pas ce lien ». Si c'est la mise en relation qui est dite par le lexème le plus simple morphologiquement et la rupture par le dérivé en *dé-*, c'est que « ce qui est le plus aisé à percevoir, ou ce qui est jugé plus favorable, sert à la dénomination basique, par rapport à laquelle est construit l'antonyme, éventuellement dérivé » (*id.*)

En découle le principe suivant :

Si la langue doit dénommer deux procès concrets inverses Nva, N'va à partir d'une même base lexicale, elle adoptera comme basique celui des deux procès dont le résultat concret sur les actants est de les lier plus étroitement que dans l'état initial. Le procès complémentaire, qui lie des actants de telle façon que l'état final obtenu en décrive une dissociation, sera dérivé et devra par conséquent utiliser un préfixe négatif (Muller, 1990, 176).

C'est pourquoi *dé(s)-* ne permet pas de former les verbes *\*désôter*, *\*désenlever* ou *\*déséparer* : en effet, *ôter*, *enlever* et *séparer* « décrivent la rupture du lien d'association entre les actants », or *dé(s)-* n'est pas à même d'exprimer « le rétablissement du lien interactanciel » (Muller, 1990, 182) qui serait impliqué dans des formations telles que *\*désôter*, *\*désenlever* et *\*déséparer*.

Un autre type sémantique est celui de la concentration/déconcentration : dans les exemples suivants, *serrer / desserrer*, *comprimer / décomprimer*, *compresser / décompresser*, *concentrer / déconcentrer*, *geler / dégeler*, *congeler / décongeler*, *congestionner / décongestionner*, *dé(s)-* forme des verbes qui renvoient au passage d'un état de contact/de concentration maximal(e) à celui de moindre contact/concentration. Les procès des verbes en *dé(s)-* ont donc pour point de départ une situation de concentration ou de soudure et ont pour résultat un état de dissociation ou d'éparpillement.

Qu'en est-il pour notre préfixe ? Les observations de Muller s'appliquent également à ce cas et on peut délimiter les types sémantiques suivants présentés dans le tableau ci-dessous<sup>5</sup> :

---

<sup>5</sup> Cette catégorisation, ainsi que les suivantes portant sur *dis-* et *de-*, repose sur l'étude des verbes préfixés apparaissant plus de cinq fois dans le *Corpus of Contemporary American English* (COCA), contenant 450 millions de mots. « O » désigne ici l'objet des verbes et « S » le sujet.

Types sémantiques	Généralisations	Exemples
A. ouverture	O est éloigné / s'éloigne d'un autre élément	<i>unbolt, unbuckle, unbutton, unclasp, unclench, uncork, undo, unfasten, unhook, unlace, unlatch, unlock, unmake, unseal, unstrap, unstrap, untie</i>
B. déblocage	O est éloigné / s'éloigne d'un autre élément	<i>unblock, unclog, unstop</i>
C. séparation	O est éloigné / s'éloigne d'un autre élément	<i>unbundle, unburden, unclip, uncouple, uncover, undress, unglue, unhinge, unhitch, unknot, unpeel, unsaddle, unscrew, unstitch, untangle</i>
D. libération	O est éloigné / s'éloigne d'un autre élément	<i>unchain, unleash, unshackle</i>
E. déchargement	O est éloigné / s'éloigne d'un autre élément	<i>unload, unpack</i>
F. verbes ablatifs	O est éloigné / s'éloigne d'un autre élément	<i>undock, unearth, unhand, unhinge, unhook, unmould, unplug, unsaddle, unseat, unsheathe</i>
G. dévoilement	O est éloigné / s'éloigne d'un autre élément	<i>unearth, unmask, unveil, unlock</i>
H. perte d'équilibre	O est éloigné / s'éloigne d'un autre élément	<i>unbalance, unhinge, unseat, unnerve</i>
I. déroulement, dépliage	mouvement de déconcentration de O ou S	<i>unbend, uncoil, uncross, uncurl, unfold, unfurl, etc.</i>
J. déroulement d'événements	mouvement de déconcentration de O ou S	<i>unfold, unreel, unwind</i>
K. déploiement d'un potentiel	mouvement de déconcentration de O ou S	<i>Uncork, unleash, unlock, unloose, unfold</i>
L. compréhension, explication		<i>unbundle, unscramble, unsnarl, untangle, unbundle, unpack, unlock, unmask</i>
M. destruction		<i>undo, unmake, unweave</i>

N. perte d'une qualité		<i>unman, unriddle, unsex</i>
------------------------	--	-------------------------------

C'est cette orientation sémantique de déconcentration, d'éparpillement, d'entropie qui expliquerait l'emploi redondant de *un-* : dans ce cas-là, le préfixe ne se caractérise plus par son instruction sémantique négative. Le verbe formé renvoie globalement à une rupture de liens (*unloose, unravel*), le préfixe n'ajoute rien sémantiquement à sa base, et le verbe formé a le sens global d'une rupture de liens : c'est là que résident les conditions d'apparition du préfixe.

#### 2.4. NÉOLOGISMES ET CRÉATIONS SPONTANÉES

Reconnaît-on les mêmes types sémantiques parmi les créations spontanées ? Examinons quelques exemples extraits du *Corpus of Contemporary American English* :

- [1] I was shivering with realization. I wanted to **un-realize** what I had realized. Maybe if I didn't know what was going to happen, I thought, it wouldn't happen.
- [2] TESH: Absolutely. I'm choking to death. Excuse me.  
KING: Are you moved?  
TESH: No, I'm just choking to death  
KING: We'll take a break and **unchoke** him
- [3] In today's "Daily Dose", I want to talk about that with CNN's medical correspondent Elizabeth Cohen. She's joining us to talk about whether or not these options are actually better. And you know, I am convinced that people are thoroughly confused over this whole issue at this point.  
ELIZABETH COHEN, CNN MEDICAL CORRESPONDENT: They are thoroughly confused, so we're going try to **unconfuse** people and do a little hormone replacement therapy 101.
- [4] "I understood, then, the true horror of the world: It is that once a thing is done, it can never be undone. A universe of wishing can't **uncrush** a bug, or unspeak a word, or erase even the tiniest action from the past's ledger."

Ces exemples suggèrent que les types sémantiques sont moins clairs avec les créations spontanées qu'avec les termes plus ancrés dans le lexique : ce qui prime ici, c'est souvent plutôt la symétrie dans l'énoncé, le retour à un état antérieur (qui est souvent désigné dans le contexte gauche immédiat sous la forme du verbe non-préfixé ou d'un substantif non-préfixé partageant la même base), quel que soit le mode opératif de la réalisation du procès. Notons par ailleurs, que le procès n'est pas toujours réalisable sans pour autant que cela entrave la formation du lexème le désignant.

#### 2.5. BILAN

Les verbes en *un-* relèvent de types sémantiques privilégiés, ayant trait à l'idée de détachement, de séparation, en lien avec la négation. Ceci paraît néanmoins moins évident pour les formations *ad hoc*, les créations spontanées, avec lesquels le retour en arrière et l'annulation d'un procès précédent semblent l'emporter. En quoi *un-* se distingue-t-il des autres préfixes négatifs du domaine verbal *de-* et *dis-* ?

### 3. LES PRÉFIXES *UN-*, *DE-* ET *DIS-*

Les préfixes anglais *de-* et *dis-* ont apparemment des sens similaires à celui de *un-* ; il n'en reste pas moins que chaque préfixe a une identité propre. Examinons en quoi celle-ci consiste.

#### 3.1. PRÉSENTATION

On peut tout d'abord noter que ces préfixes peuvent former des verbes réversatifs, privatifs et ablatifs, tout comme *un-*, néanmoins, *dis-* présente la particularité d'avoir également un sens purement négatif, y compris dans le domaine verbal (il permet de former des contraires et des contradictoires), ce qui n'est le cas de *un-* que dans le domaine adjectival.

*de-* :

exemples de verbes réversatifs : *deactivate, decentralize, declassify*

exemples de verbes privatifs : *debark, debug, defrock, degrease, demist*

exemples de verbes ablatifs : *dethrone, deplane*

*dis-* :

exemples de verbes réversatifs : *disable, disaffiliate*

exemples de verbes privatifs : *disarm, discourage*

exemple de verbes ablatifs : *dislodge*

sens négatif : *disagree, disapprove, disbelieve, distrust*

On peut en conclure que ces préfixes présentent de grandes similarités avec *un-*, la différence principale quant au sens de ces préfixes étant que *dis-* peut exprimer un type de négation qui est étranger à *un-* dans le domaine verbal. De plus, des différences morphologiques se présentent aussi : alors que les verbes formés par *un-* sont simples morphologiquement, nombre des verbes préfixés par *de-* sont suffixés par *-fy*, *-ize*, *-ate* et les verbes en *dis-* par *-ate*.

On note également des différences sémantiques concernant les verbes formés, dont nous traitons dans la section suivante.

#### 3.2. ACTANTS IMPLIQUÉS

Il semble tout d'abord que les participants des procès soient différents pour chacun des préfixes. Dans l'extrait suivant, Hamawand (2009, 111) évoque les verbes formés par *de-*, *dis-* et *un-* pour les verbes privatifs (mais il étend son

analyse aux réversatifs et ablatifs) :

The prefix *de-* [...] chooses places or things that are part of objects in the act of removal. The prefix *dis-* [...] opts for people in the act of removal. The prefix *un-* [...] selects physical objects in the act of removal.

Il s'agit là d'une généralisation ; toutefois, on peut en effet remarquer que les verbes en *dis-* ont une prédilection pour les sujets ou objets humains (qu'ils soient agents ou patients du procès) tandis que *un-* favorise plutôt les verbes renvoyant à un procès impliquant des inanimés (en tant que sujet ou objet). Voici quelques exemples :

- négatifs : *disagree, disapprove, disbelieve, dislike* ; *disavow, disown, disclaim, discard, disrobe* (sujet humain) ;
- verbes liés à des sentiments : *dishearten, displease, dispirit* ;
- objet humain : *dishonor, disarm, disabuse*.

*Un-* favorise comme complément d'objet des inanimés (*unplug, unbutton, uncover, etc.*). Il reflète donc un point de vue de « troisième personne » : le locuteur observe ce qu'il décrit sans s'impliquer, on ne note pas d'empathie à l'égard du patient du procès. On remarque par ailleurs que *dis-* et *de-* renvoient à des types sémantiques différents, comme l'attestent les tableaux suivants :

Types sémantiques	Exemples
A. <i>dis-</i> négatif : complémentaires et contraires	<i>disagree, disbelieve, disapprove, disfavour, dislike, disobey, distrust</i>
B. <i>dis-</i> négatif : évaluation de la véracité de O (contraires)	<i>disprove, disconfirm</i>
C. Non-reconnaissance de O	<i>disavow, disclaim, disown</i>
D. Rejet de O	<i>discard, discount</i> (dans l'un de ses emplois), <i>disregard</i>
E. Perte d'une propriété constitutive de O ou S	<i>disable, disambiguate, discolour, disfigure</i>
F. Changement d'organisation ou d'apparence de O	<i>disorganize</i>
G. Perte d'une propriété liée à la vie sociale de O	<i>discredit, disempower, disgrace, dishonour, disqualify, disvalue</i>
H. Perte d'un droit de O	<i>disenfranchise, disfranchise, disinherit, dispossess</i>
I. Sentiments de O	<i>disabuse, disaffect, disarm</i> (dans l'un de ses emplois), <i>dishearten, disinhibit, disorientate, displease, dispirit</i> .

J. Séparation de O d'un autre élément	<i>disaggregate, disassemble, disband, discompose, disconnect, disjoin, dissociate, disunite</i>
---------------------------------------	--

Types sémantiques des verbes de *de-* :

Types sémantiques	Exemples
A. Changement d'organisation de O	<i>decentralize, decertify, declassify, deconsecrate, decriminalize, demilitarize, demobilize, denationalize, denuclearize, depoliticize, deregulate, desegregate</i>
B. Changement des propriétés physiques de O	<i>decontaminate, dehumidify, dehydrate, demagnetize, dematerialize, demineralize, demodulate, denitrify, deodorize, depressurize, desalinate, detoxify.</i>
C. Perte de propriétés ayant trait à l'humain	<i>dehumanize</i>
D. Changement d'état contingent de O	<i>deactivate, declutter, defrost, destabilize</i>
E. Changement d'état contingent (O ou S est humain)	<i>decompress, demoralize, de-stress.</i>
F. Regard porté sur O	<i>deemphasize, demilitarize</i> (dans certains de ses emplois), <i>demystify, demythologize, depoliticize</i> (dans certains de ses emplois)
G. Changement de lieu de O ou S	<i>de-orbit, deplane, dethrone</i>
H. Verbe privatifs	<i>debark</i> (dans l'un de ses emplois), <i>debone, debug, defoliate, defuse, deglaze, degrease, delouse, demist, deskill</i>
I. Changement de l'image ou de la valeur sociale de O	<i>debunk, defame, defrock, devalue</i>
J. Altération de la nature de O	<i>deface, deform, denature</i>
K. Décodage	<i>decipher, decode, decrypt</i>
L. Séparation des éléments constitutifs de O	<i>decompose, deconstruct, detangle</i>

On s'aperçoit que les similarités entre *un-*, *de-* et *dis-* ont leurs limites : les lexèmes formés diffèrent quant à leur morphologie, leur sens et les participants qu'ils impliquent. Les préfixes présentent une cohérence interne : les verbes

préfixés par *un-* sont relativement simples, formellement et sémantiquement. Ce sont des procès dont la réalisation est aisée et accessible au locuteur et qui fait partie d'un univers quotidien (verbes qui ont trait à l'habillement, aux objets ménagers, etc.).

*Dis-*, quant à lui, s'associe plutôt à des lexèmes d'origine latine et les verbes préfixés par *de-* sont fréquemment suffixés par *-ate*, *-ify* ou *-ize*.

Par ailleurs, les verbes en *de-* et en *dis-* dénotent non pas un état transitoire dans lequel se trouve l'objet, mais ses qualités : ils renvoient souvent à une modification plus profonde que les verbes en *un-*.

Alors que ces verbes sont tous des réversatifs au sens large, il ne s'agit pas systématiquement de la même réversativité puisque les situations initiales ne sont pas toujours de même nature : les préfixes se caractérisent plus par le type de situations initiales auxquelles ils sont associés que par les valeurs négatives qu'ils expriment.

La transformation plus radicale par *de-* et par *dis-* que par *un-* est illustrée par une observation de Horn (1988, 221) :

as observed by Clark & Clark (1979 : 779), you normally *unbutton* a shirt reversatively, causing it to come to be no longer buttoned, while you can *debutton* a shirt only privatively, by removing its buttons.

On peut supposer que c'est parce que *de-* sélectionne la base nominale *button* et *un-* la base verbale (*button (up)*) : *un-* a une prédilection pour les bases verbales plutôt que nominales ou adjectivales. Même sur le plan morphologique, la transformation est minimale, puisque le préfixe permet de former un verbe à partir d'une base verbale : il n'agit donc pas, contrairement à *de-*, sur la nature de la base.

#### 4. CONCLUSION

Par delà ses valeurs et ses différentes utilisations, le préfixe semble recouvrir un sens basique unique, qui peut varier en fonction des bases et des contextes. Dans tous les cas, *un-* traduit une séparation. Celle-ci peut être concrète ou abstraite, prendre la forme d'une rupture (ouverture : *unbolt*, *unlock*, etc ; déblocage : *unblock*, *unclog*, *unstop* ; libération à proprement parler : *unchain*, etc.), d'une dissociation, d'un déchargement (*unload*, *unpack*), d'un changement de lieu (*undock*, *unearth*) ou encore d'un changement de forme (*uncoil*, *unbend*, etc.). Elle peut également correspondre à une perte de contrôle, en particulier dans le cas des verbes psychologiques (*unhinge*, *unsettle* ou *unnerve*, par exemple).

Les modifications signifiées par les verbes en *un-* sont souvent superficielles (changement de forme, d'état, etc.), alors que les verbes en *de-* et *dis-* expriment des transformations plus radicales (modification des propriétés intrinsèques

de O, etc.). Le préfixe est la trace d'une certaine distance entre le locuteur et le procès : il s'agit de transformations observables facilement, sans qu'il soit nécessaire d'approcher O ou S. De même, de nombreux verbes en *un-* ont à voir avec le déroulement d'événements (cf. groupe J). Dans ces énoncés, le locuteur est réduit au rôle de spectateur : les événements se déroulent sans qu'il ait prise sur eux.

En revanche, les verbes liés à l'affectivité ou l'activité cognitive sont relativement rares avec *un-*, à l'exception de *unbalance*, *unhinge*, *unnerve* ou *unsettle*, et l'entité affectée est O [et non S, comme c'est le cas avec des verbes en *dis-* (cf. *dislike*, *diapprove*, *disagree*, etc.)] ce qui témoigne de ce que ces verbes ne sont pas liés en priorité au sujet humain. En outre, même les verbes du type *unbalance*, *unsettle* ou *unhinge* traitent de l'affect comme d'un objet matériel qui peut perdre l'équilibre, être déplacé, etc. Les lexèmes en *un-* semblent donc refléter une certaine extériorité, un détachement à l'égard des événements rapportés.



**INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :**

- Amiot, D. (2008), « La Catégorie de la base dans la préfixation en DE- » in Fradin B., (ed.) (2008), 1-15.
- Anscombe J.-C. (1994), « L'Insoutenable légèreté morphologique du préfixe négatif *in-* dans la formation des adjectifs », in Attal P. (ed.) (1994), 299-321.
- Apothéloz, D. (1993), « Le Rôle de l'iconicité constructionnelle dans le fonctionnement du préfixe négatif *in-* », *Cahiers de linguistique analogique*, 1, 35-63.
- Attal, P. (ed.), (1994), *La Négation : actes du colloque de Paris X-Nanterre, 12-13-14 novembre 1992*, LINX, numéro spécial 29.
- Carroll, J. B. (ed.) (1956) *Language, Thought & Reality: Selected Writings of Benjamin Lee Whorf*, Cambridge, Mass.: Technology Press of Massachusetts Institute of Technology.
- Clark, E.V. & H.H. Clark (1979) « When Nouns Surface as Verbs », *Language*, 55, 767-811.
- Colen, A. (1980) « On the Distribution of *un-*, *de-*, and *dis-* in English Verbs Expressing Reversativity and Related Concepts ». *Studia Germanica Gandensia*, 21, 127-52.
- Cruse, D. A. (1979), « Reversives ». *Linguistics*, 17, The Hague, Paris, New York : Mouton Publishers, 957-966.
- Cruse, D. A. (1986), *Lexical Semantics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Fisiak, J. (ed.), (1990), *Further Insights into Contrastive Analysis*, Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins Publishing.
- Funk W.-P. (1990), « On the Semantic and Morphological Status of Reversative verbs in English and German », in Fisiak, J. (ed.). Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins Publishing, 441-459.
- Fradin, B. (ed.) (2008), *La Raison morphologique. Hommage à la mémoire de Danielle Corbin*, Amsterdam, Philadelphia : John Benjamin Publishing Company.
- Gaatone, D. (1971), *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*, Genève : Droz.
- Hamawand, Z. (2009), *The Semantics of English Negative Prefixes*, London, Oakville : Equinox.
- Horn L. (1988), « Morphology, Pragmatics and the *Un-*verb » in ESCOL '88: *Proceedings of the Fifth Eastern States Conference on Linguistics*, 210-233.
- Horn, L. (2002), « Uncovering the *Un-*Word: A Study in lexical Pragmatics », *Sophia Linguistica*, 49. 1-64.
- Muller, C. (1990), « Contraintes de perception sur la productivité de la préfixation verbale en *dé-* négatif ». *Travaux de linguistique et de philologie*, Paris : Klincksieck, 171-192.
- Whorf, B. L. (1956), « A linguistic consideration of thinking in primitive communities », in Carroll J. B., (ed.) (1956), 65-86.